

FORMATION AUX TRAVAUX EN HAUTEUR

Avec utilisation des « EPI »



**Ce programme vous est adressé à titre indicatif.
La durée et le contenu de cette formation seront adaptés par
notre formateur en fonction de Votre Entreprise et de vos
attentes.**

Objectifs :

- Sensibiliser le personnel aux dangers inhérents à l'activité du travail en hauteur
- Connaître les règles de prévention et de condition de travail
- Identifier et analyser les risques du travail en hauteur
- Savoir utiliser le matériel spécifique dans les conditions optimales de sécurité et rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées
- Savoir contrôler, entretenir et entreposer le matériel.

Public :

Personnel étant amené à organiser, surveiller ou encadrer du travail en hauteur

PROGRAMME

Partie Théorique :

- 1 Sensibilisation à la sécurité
 - 1..1 Les obligations de l'Opérateur
 - 1..2 Les obligations de l'Employeur
 - 1..3 Statistiques des accidents concernant les chutes de hauteur

- 2 Les domaines de Responsabilités
 - 2..1 La responsabilité civile
La responsabilité pénale
La responsabilité morale
 - 2..2 Les responsabilités de l'Opérateur
Les responsabilités de l'Employeur
 - 2..3 Les responsabilités du Constructeur

- 3 Législation, réglementation et recommandation concernant les travaux en hauteur
 - 3..1 Décret du 8 janvier 1965 modifié
Décret 2004-924 du 1er septembre 2004
Code du travail articles R4323-59 à 61 R4323-89 & 90
R4141-13 à 17
Recommandation R408 d la CNAMTS

- 4 Evaluation et analyse des risques de chute de hauteur
 - 4..1 Identification et analyse des risques liés à l'activité de l'entreprise, au chantier (taille d'arbre).
 - 4..2 Les protections collectives et individuelles.
 - 4..3 Méthodologie d'intervention à appliquer.

- 4bis Sensibilisation et réglementation sécurité chantier
(entreprise utilisatrice/entreprise extérieure)

- 5 Les E.P.I. : pour le travail statique et pour l'assurance dynamique
 - 5..1 Les baudriers, les cordes
 - 5..2 Les descendeurs
 - 5..3 Les poignées d'ascension
 - 5..4 Les amortisseurs de chute
 - 5..5 Les antichutes
 - 5..6 Les différents accessoires : mousqueton, pinces pour ancrage ...

- 6 Technologie et utilisation de ces équipements
 - 6..1 Principaux éléments constitutifs
 - 6..2 Conditions particulières de mise en œuvre et d'utilisation
 - 6..3 Règles générales de prévention relatives à l'utilisation de ces matériels
 - 6..4 Entretien, stockage
 - 6..5 Contrôles périodiques
 - 6..6 Procédures à suivre en cas de détérioration

- 7 Les points d’ancrage
 - 7..1 Définition
 - 7..2 Résistance des points d’ancrage
 - 7..3 Choix du point d’ancrage

Partie Pratique :

1. En situation concrète, évaluation des risques et choix de la méthode appropriée pour un travail en sécurité
2. Détermination des points d’ancrage
3. Choix et montage du matériel selon la notice du constructeur
4. Mise en œuvre, contrôle des EPI et formation à l’utilisation (descendeur, baudrier, longe de sécurité : matériel utilisé dans l’entreprise)
5. Démontage, rangement, nettoyage et stockage du matériel
6. Rendre compte des difficultés et des anomalies éventuellement rencontrées

Validation des acquis : Attestation de formation

Nombre de participants : 8 personnes

Durée, déroulement : 1 journée (7 heures)

Lieu : Notre centre de formation

Les horaires : 08 h – 12 h / 13 h – 16 h

Date : A convenir

Formateur : A déterminer